Image not found or type unknown

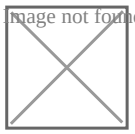

Intérêts d'un prêt à la consommation

Par **Louise14**, le **09/07/2020** à **18:19**

Bonjour,

Un organisme de contentieux peut-il réclamer des intérêts pour un prêt à la consommation qui a été soldé par une commission de surendettement en 1999?

Précisions: condamnation à payer le crédit le 11.09.1997 puis commission de surendettement en 1999 et première demande de l'organisme de contentieux en 2014. Je leur ai répondu que le dossier avait été clos en 1999, mais ils ne m'ont jamais recontactée.

Dois je m'inquiéter de ce silence?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés